

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

5 rue des Papetiers 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE
☎ 04 50 48 19 78 - Fax 04 50 48 09 22 - Courriel info@ccpb01.fr

Compte-rendu sommaire et synthétique Conseil de communauté du 1^{er} octobre 2015

Convoqué le septembre 2015 et réuni le 1^{er} octobre 2015 à 18 heures dans la salle des fêtes de Billiat, ouvert par Patrick PERREARD, Président. Lydiane BENAYON, benjamine de l'assemblée, désignée secrétaire de séance fait l'appel pour vérifier le quorum qui est atteint avec 43 conseillers communautaires présents dont 4 ayant des procurations.

Le Conseil de Communauté a,

- approuvé, à l'unanimité, le changement du siège social de la CCPB au 195 rue Santos Dumont à Châtillon-en-Michaille à compter du 1^{er} novembre 2015
- approuvé, à l'unanimité, avec 2 abstentions le transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » des communes à la CCPB
- décidé, à l'unanimité, d'exonérer, au titre de l'année 2016, de la TEOM les immeubles et locaux industriels ou commerciaux portés sur la liste joint à la délibération
- donné acte, à l'unanimité, au Président de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2014

Affiché le 07 OCT. 2015

Le Président,
Patrick PERREARD

